

Des clôtures sûres pour les animaux domestiques et sauvages



Ce chevreuil a trouvé une mort atroce dans un filet de pacage erronément utilisé pour protéger les champs.

Les clôtures veillent à ce que les animaux au pâturage ne s'échappent et que des hôtes indésirables n'y entrent. Cependant, pour la faune sauvage, les clôtures constituent des limites artificielles dans leur habitat. Dans le pire des cas, elles peuvent se muer en pièges mortels! Elles devraient dès lors rester en place uniquement lorsqu'elles ont une fonction à remplir.

Tant les chevaux et les moutons (animaux domestiques) que les chevreuils, les chamois et les lièvres (gibier) sont des animaux fuyards qui s'éloignent du danger ou d'une source de frayeur pour se mettre en sécurité. En cas de fuite, ils ne voient souvent plus les clôtures comme une limite; ils les traversent en sautant par dessus, mais ils s'y prennent aussi en courant. Les conséquences fréquentes: de mauvaises blessures, des animaux qui meurent misérablement après avoir été piégés. Au moment d'installer et d'entretenir ses clôtures, le paysan et le détenteur conscients de leurs responsabilités tiennent compte tant de leurs animaux qui paissent que de la faune sauvage.

Le saviez-vous? Chaque année, dans notre pays, des milliers d'animaux meurent ou se blessent à cause de clôtures. Par exemple: dans le Canton de Zurich, en 2015/16, 31 animaux sauvages sont morts en l'espace de dix mois à cause de diverses clôtures, dont le tiers étaient des filets de pacage!

Types de clôture ne posant pas problème et non soumises à clarification ni à autorisation

Les clôtures faciles à démonter et largement utilisées dans l'agriculture avec le cordon inférieur à environ 25 cm du sol (p. ex. la clôture traditionnelle avec câble) ne sont généralement ni problématiques ni soumises à autorisation. Par contre, un permis de construire est le plus souvent requis pour des clôtures massives, élevées et permanentes (destinées aux chevaux, aux cerfs, ainsi que toutes les clôtures en treillis et celles constituées de lattes).

À clarifier:

- Les clôtures non permanentes dont le cordon inférieur se trouve à moins de 25 cm du sol
- Les clôtures «hautes tension» à forte charge électrique ainsi que toute clôture électrifiée permanente (tout au long de l'année)
- Toutes les clôtures qui ne créent pas un contraste paysager et qui représentent donc un risque d'accident pour les animaux (treillis ou filets sans rubans de signalisation)
- Toutes les clôtures se trouvant dans des emplacements sensibles tels que la lisière de forêt, les couloirs faunistiques, les cours d'eau et les voies de communication

Pour clarifier, il faut nouer le dialogue, en fonction des cas, avec les Offices cantonaux des constructions et de la protection de l'environnement, les autorités communales et l'association des chasseurs compétente en la matière.

Règles pour poser des clôtures

- Laisser la clôture en place uniquement le temps qu'elle remplit sa fonction.
- Laisser des passages libres d'au moins 20 m de large entre les surfaces clôturées. Le gibier craint souvent de traverser des passages étroits. Plusieurs parcelles clôturées adjacentes peuvent rendre un territoire inutilisable au gibier!
- Contrôler régulièrement les clôtures sur tout leur périmètre.
- Éviter les plans en U et les angles aigus, car ils rendent impossible la fuite du gibier qui y pénètre (chevreuils, cerfs, chamois).
- Préférer les clôtures de couleurs brune, bleue, blanche et celles avec des rubans de signalisations tressés de bleu à celles oranges, rouges et jaunes et à celles sans ruban de signalisation, moins visibles aux yeux du gibier.
- Si un animal meurt à cause d'une clôture qui n'a pas été montée ou utilisée correctement, le propriétaire de la parcelle peut être poursuivi pour infraction à la loi sur la protection des animaux!

Une bonne clôture...

- ✓ Est bien tendue, n'entoure que les surfaces nécessaires et elle est démontée dès qu'elle n'est plus en fonction.
- ✓ Trace une frontière bien visible et acceptée par les animaux au pâturage (rubans d'avertissement dans des couleurs visibles aux yeux des animaux).
- ✓ Tient les animaux sauvages «nuisibles» à distance des animaux de rente et des cultures.
- ✓ Est visible aux animaux sauvages et peut être traversée – pour autant que cela soit possible et utile.
- ✓ Ne cause de blessures ni aux êtres humains ni aux animaux.
- ✓ Peut être facilement démontée après la période de pâture (clôture amovible).



Ce filet de pacage orange ne serait pas visible aux animaux sauvages sans être pourvu de rubans de signalisation.

Clôtures posant problème

Fil barbelé

Ce genre de clôture est difficile à voir et il est très dangereux pour l'homme et l'animal, en raison des piquants acérés dont il est pourvu. La faune sauvage et les animaux au pâturage peuvent se blesser en sautant par-dessus ou en passant par-dessous le fil barbelé, ou encore en courant contre une telle barrière. Des animaux sauvages meurent fréquemment dans d'atroces souffrances suite aux blessures infligées. Ce sont les clôtures en fil de fer barbelé longeant les orées de forêt qui constituent la menace la plus sérieuse. En cas de danger, les animaux sauvages s'enfuient vers la forêt protectrice souvent sans voir les clôtures qui la bordent. La priorité revient dès lors au remplacement des clôtures en fil barbelé en lisière de forêt!



Buse variable mortellement blessée par un fil barbelé.



Chevreuil blessé à mort par du fil barbelé.



Trayon de vache laitière sectionné par un fil barbelé.

Solution:

- Renoncer au fil de fer barbelé; il existe des alternatives pratiques, plus sûres et plus faciles à installer. Le canton des Grisons donne le bon exemple dans ce domaine: dans les communes de ce canton, le fil de fer barbelé est interdit depuis des décennies.

Clôtures en treillis noué et autres treillis

Ces clôtures représentent des obstacles insurmontables pour la faune sauvage de grande taille. Pour cette raison, on les installe le long des autoroutes pour éviter des accidents avec les animaux. Selon la largeur des mailles, le danger est grand que des animaux y restent piégés en voulant se faufiler. Des chevreuils, des renards et des animaux de taille similaire ne peuvent ensuite plus se libérer et meurent misérablement. Des bouts de fils saillants peuvent faire l'effet d'un fil de fer barbelé et occasionner des blessures, surtout lorsque des animaux au pâturage se grattent contre les clôtures.



Chèvre blessée à la paupière par un bout de fil en saillie.



Chevreuil mort dans les mailles d'un treillis noué.

Solutions:

- Renoncer pour autant que possible à ces clôtures. Dans tous les cas, ne les utiliser que dans des situations surveillées, p. ex. pour la protection de vergers ou de pâturages permanents dans les environs de la ferme. À contrôler chaque jour!
- Ne pas les utiliser le long de lisières forestières ni de cours d'eau ou encore près des endroits où passe fréquemment la faune sauvage.
- Ne pas les utiliser à proximité de voies de communication, sinon les animaux ne sont pas en mesure de traverser les routes ou les rails assez rapidement. Les autoroutes font exception, car il faut en éloigner systématiquement les animaux sauvages et les guider de l'autre côté au moyen de passages à faune spéciaux.

Filets de pacage

Ce système de clôture agit comme un filet de pêche. Si des animaux au pâturage ou des animaux sauvages s'y prennent, ils n'ont aucune chance de s'en débarrasser seuls. Les clôtures électrifiées infligent une torture supplémentaire aux animaux captifs, en raison des chocs électriques. Les chevreuils, les chamois et les cerfs sont concernés avant tout mais souvent aussi de petits animaux utiles comme les hérissons et des amphibiens. Des moutons et des chèvres se prennent aussi régulièrement dans ces clôtures et y périssent; les jeunes animaux sont particulièrement menacés. Les filets de pacage sont très dangereux sur des prairies non surveillées et éloignées.



Informations exemplaires à l'attention des passants apposées à un filet de pacage, avec l'indication des contrôles journaliers et le numéro de téléphone pour d'éventuels messages.



Deux cerfs pris dans un filet lors d'un combat et morts sur place.

Solutions:

- Renoncer dans la mesure du possible aux filets de pacage. Dans tous les cas, ne les utiliser que dans des situations surveillées, p. ex. pour la protection du troupeau et sur des pâturages proches de la ferme. À contrôler chaque jour!
- Les rendre visibles en y appliquant des rubans bleus.
- Ne pas les utiliser le long de lisières forestières ni de cours d'eau ou encore près des endroits où passe fréquemment la faune sauvage.
- Ne pas les utiliser à proximité de voies de communication.
- Toujours bien tendre les clôtures et les démontrer immédiatement une fois la pâture terminée.
- En cas de mise sous tension, veiller à ce que les fils du bas ne conduisent pas d'électricité, afin de protéger les lièvres, les hérissons et les amphibiens.

Clôtures électrifiées à haute tension (clôtures «Power»)

Pour les détenteurs d'animaux, les clôtures électrifiées à haute tension, dites clôtures «Power», constituent une solution simple et peu onéreuse. Cela permet d'exploiter de grandes longueurs de clôture. Mais des installations de ce type sont des barrières infranchissables pour la faune sauvage et morcellent leur habitat! La tension des clôtures électrifiées doit être adaptée à la situation et ne doit pas être trop élevée. La pose correcte de telles clôtures et une bonne mise à terre des appareils électriques revêtent une grande importance. Sinon, ces systèmes peuvent mettre en danger les êtres humains et les animaux. On utilisera les hautes tensions seulement dans des situations exceptionnelles (p.ex. pour la protection des troupeaux).

Solutions:

- Clôtures électrifiées avec la tension la plus faible possible («proportionnelle à la nécessité»).
- Électrifier uniquement lorsque les animaux sont au pâturage.
- Discuter avec l'association locale de chasseurs avant de les installer.

Clôtures recommandées

Aucun système de clôture n'est totalement exempt de problèmes. Toute barrière constitue une limitation plus ou moins claire de l'habitat de la faune sauvage.

Astuce: on recommande de consulter une entreprise spécialisée et les spécialistes concernés (Office cantonal, Commune, association de chasseurs, organisation de protection de la nature) avant de remplacer une clôture existante ou d'en construire une nouvelle; consulter également la loi communale sur les constructions. Le tableau à la fin de cette brochure vous donne un aperçu des types de clôture appropriés en fonction des espèces animales et des situations.

Clôtures fixes avec plusieurs cordons/fils métalliques (éventuellement électrifiés)

Dans certains cas (p.ex. détention de vaches allaitantes, pépinières, vergers), une clôture fixe constitue une meilleure solution qu'une amovible. Le nombre de fils métalliques/cordons, et la décision d'en électrifier certains, dépendent de la situation et de l'animal de rente impliqué. La faune sauvage peut généralement passer ces clôtures et ne peut quasiment pas y rester coincée.

À noter: le fil métallique/cordon inférieur doit passer 25 cm au moins au-dessus du sol afin d'autoriser le passage sans heurts des petits animaux. Des ressorts de tension confèrent une élasticité supplémentaire à la clôture. Mise sous tension seulement lorsque c'est nécessaire et uniquement pendant le pâturage, pas de tension trop élevée (voir point «Clôtures électrifiées haute tension»). Dans les régions enneigées en hiver, ôter les fils métalliques ou au moins les déposer au sol.



Clôture sur un pâturage alpin des Grisons: un câble fixe en haut, un fil électrifié en bas.



Clôture mise au sol pour l'hiver dans le canton du Jura.

Clôture électrifiée amovible¹ avec cordons ou rubans

Les clôtures flexibles avec des cordons ou des rubans en plastique sont une bonne alternative aux filets de pacage électrifiés; elles se prêtent à protéger les troupeaux, de même que les cultures contre les dégâts dus au gibier. Ils sont installés et démontés rapidement et peuvent être adaptés à des terrains irréguliers ou en pente. Selon les animaux de rente au pâturage ou la fonction de la clôture, on tend un nombre variable de cordons/rubans et l'intensité du courant électrique est aussi adaptée. Bien installer la clôture est capital pour en garantir le bon fonctionnement. La faune sauvage peut généralement passer ces clôtures et ne peut quasiment pas y rester coincée.

À noter: le fil métallique/cordon inférieur doit passer 25 cm au moins au-dessus du sol afin d'autoriser le passage sans heurts des petits animaux. Mise sous tension seulement uniquement pendant le pâturage. Ranger lorsque ce dernier se termine.

Astuce: les paysans et les associations locales de chasseurs devraient se coordonner quant à l'emplacement et à la durée des clôtures. Dans le cas idéal, les clôtures seraient posées en collaboration. Par exemple, les associations de chasseurs pourraient stocker des clôtures à prêter aux paysans, au besoin. Des rubans de signalisation dans les clôtures de pacage ou contre le gibier peuvent être considérés comme une protection de la faune sauvage et donc comme une contribution en faveur de celle-ci.



Exemple d'une clôture à plusieurs cordons pour la garde de moutons.



Cordons très tendus d'une clôture amovible.

L'essentiel en bref

Inadaptés ou adaptés à certaines conditions:

- Fil barbelé: absolument à remplacer. Danger élevé de blessure pour les êtres humains, les animaux au pâturage et le gibier!
- Treillis noué: uniquement dans des situations surveillées. Grand danger pour la faune sauvage!
- Filets de pacage (électrifiés): uniquement dans des situations surveillées. Prudence si électrifiés; à démonter après la période de pacage. Danger élevé de blessure pour les animaux au pâturage et le gibier!

Assez appropriés:

- Clôture fixe à câbles: électrification éventuelle ou avec un cordon électrifié supplémentaire; si électrifiée, puissance pas trop élevée; insérer le courant seulement lorsque les animaux sont au pâturage!
- Clôture amovible (électrifiée) à plusieurs cordons (p. ex. SmartFence): bien adaptée si installée correctement; à démonter après la période de pacage. Insérer le courant seulement lorsque les animaux sont au pâturage!

¹ p. ex. «SmartFence» de la maison Gallagher

Clôtures spéciales

La croissance ces populations de sangliers et les aléas dus aux grands prédateurs posent de nouvelles exigences à l'emploi des clôtures. Il faut protéger les cultures contre le sanglier, les chèvres et les moutons contre les attaques de prédateurs. Les exigences de la protection des animaux (renoncer aux filets de pacage, câble inférieur loin du sol, basse tension électrique) peuvent entrer en conflit avec celles de la protection des troupeaux (clôtures efficaces, câble inférieur bas, tension suffisante pour être dissuasive). Dans ce domaine il convient d'examiner chaque cas individuellement à la recherche de compromis acceptables, au vu des exigences accrues en ce qui concerne la protection des troupeaux et du caractère généralement provisoire de ces clôtures.



Chien de protection et troupeau dans une clôture contre le loup dans l'Est de l'Allemagne.

Des **clôtures maniables et sûres pour protéger les troupeaux** peuvent également être posées en montagne. Il faut veiller à une bonne mise à terre (plus d'un piquet de mise à terre). Si la clôture se trouve sur un substrat mauvais conducteur, cela peut être réalisé en chargeant les fils de manière différenciée. L'effet visuel et dissuasif peut être augmenté par des rubans flottants. De plus, la tension devrait être de 4000 Volts. Une résistance de découplage qui transfère le courant aux autres fils peut empêcher les coupures de courant (p. ex. dues à la végétation). Une water-fence peut être tendue à travers les cours d'eau de largeur réduite.

Clôtures contre le loup et le lynx: câbles au moins à 1,2 m de haut (terrain plat) avec 5 câbles (en pente: 1,2–1,5 m côté amont et 6–7 câbles). La distance entre les câbles ne doit pas excéder les 25 cm; les fils inférieurs doivent être plus rapprochés entre eux. Le câble conducteur inférieur devrait se trouver à 15 cm du sol et ne toucher ni le sol ni les herbes. Ne pas installer la clôture trop près d'arbres ou de rochers (le lynx grimpe)! Planter les piquets profondément dans le terrain. Câble inférieur électrifié contre le loup, qui creuse. La protection est meilleure en remplaçant les deux câbles supérieurs par des rubans électrifiés (effet optique). Tension électrique minimale: 4000 Volts.

Une alternative peut être donnée par un filet de pacage électrifié (p. ex. pour le pâturage hivernal à proximité de la ferme), pourvu que le pâturage et l'ensemble du périmètre de la clôture soient contrôlés chaque jour. Pour éviter que le lynx grimpe sur les clôtures en treillis, on peut les doter d'un câble électrifié monté au-dessus (idéalement en formant un angle en surplomb vers l'extérieur).

Clôtures à preuve d'ours: hauteur minimale 1,5 m, 6 câbles électrifiés. On recommande une tension de 5000 Volts.

Clôtures contre les sangliers: en général, il faudrait clôturer uniquement les cultures particulièrement menacées (cela vaut pour toutes les clôtures contre le gibier, p. ex. le chevreuil, le lièvre, le blaireau). Hauteur minimale 0,55–0,75 m, 2–3 câbles à 25, 50, 65–75 cm. 5000 Volts. À ériger avant que la culture attire les sangliers. En remplaçant le câble supérieur par un ruban électrifié on augmente l'effet de protection par dissuasion optique.

Hauteurs recommandées pour les animaux de rente

Afin que la clôture puisse remplir sa fonction, sa hauteur minimale et son nombre de câbles varient en fonction de l'espèce. Ci-dessous quelques valeurs indicatives:

Vaches: hauteur 0,85–1 m, 1–2 câbles à 60, 85–100 cm

Génisses, vaches allaitantes et taureaux: hauteur 0,85–1,1 m, 2–3 câbles à 45, 75, 85–110 cm

Chevaux: selon la race (petite ou grande taille) hauteur 1,0–1,6 m, 2–3 câbles à 45–50, 75–95, 100–160 cm

Moutons: hauteur 0,9–1 m, 4–5 câbles à 25, 55, 70, 90 (105) cm.

Chèvres: hauteur 1,1–1,2 m (plus haut que pour les moutons!), 4–6 câbles à 25, 55, 70, 90, 105 (120) cm.

Porcs: hauteur 0,55–0,75 m, 2–3 câbles à 25, 60, 75 cm. Les enclos extérieurs pour les porcs doivent être dotés d'une deuxième barrière extérieure pour éviter les contacts rapprochés avec le sanglier!

Volaille: selon la capacité de voler, hauteur 0,55–0,85 (év. jusqu'à 1,2 m), 3–4 câbles à 25, 40, 60, 85 (120) cm Höhe.

Quel type de clôture pour ma situation et mes animaux?

Tableau selon: «Zäune ausserhalb der Bauzone», Canton de TG

Genre de clôture But	Clôture à un fil de fer	Clôture plusieurs fils (fil inférieur à 25 cm du sol au moins)	Clôture à treillis noué/ fil fer maille	Filets de pacage électrifiés	Clôtures à lattes en bois	Clôture fil fer barbelé						
							Clôture à un fil de fer	Clôture plusieurs fils (fil inférieur à 25 cm du sol au moins)	Clôture à treillis noué/ fil fer maille	Filets de pacage électrifiés	Clôtures à lattes en bois	
Bétail laitier	Clôture électrifiée avec fil d'acier spécial, 1 à 2 fils	adapté sous conditions, pas pour zones sensibles en termes de gibier	adapté sous conditions, pas pour zones sensibles en termes de gibier	inadapté	inadapté	inadapté						
							Bovins à l'engrais	Clôture électrifiée avec fil d'acier spécial, 2 à 3 fils	inadapté	inadapté	inadapté	inadapté
Chevaux	inadapté	Ruban large de 40 mm ou câble plastique, électrifié, triple	inadapté	inadapté	à trois lattes, facile à traverser pour animaux sauvages	Ne pas utiliser!						

Genre de clôture But	Clôture à un fil de fer	Clôture plusieurs fils (fil inférieur à 25 cm du sol au moins)	Clôture à treillis noué/ fil fer maille	Filets de pacage électrifiés	Clôtures à lattes en bois	Clôture fil fer barbelé						
							Clôture à un fil de fer	Clôture plusieurs fils (fil inférieur à 25 cm du sol au moins)	Clôture à treillis noué/ fil fer maille	Filets de pacage électrifiés	Clôtures à lattes en bois	
Pâturages temporaires	Cordon plastique, simple ou double	inadapté	inadapté	inadapté	inadapté	inadapté						
							Bovins à l'engrais	Cordon plastique, double ou triple	inadapté	inadapté	inadapté	inadapté
Chevaux	inadapté	Cordon plastique, triple	inadapté	inadapté	inadapté	Ne pas utiliser!						

La clôture a rempli sa fonction

Les clôtures ayant rempli leur fonction ou qui ne seront plus utilisées pour un long moment au moins doivent être démontées et ôtées. Car plus le temps passe, plus elles deviennent des pièges pour les animaux sauvages.

Sources bibliographiques et autres informations

- Agridea (2006): Clôtures de protection en agriculture contre la faune sauvage
- Agridea (2013): Clôtures de protection contre le loup (brochure)
- Agridea (2015): Congrès sur la protection des troupeaux, exposé Voss/Weidezaun.info
- Canton de Thurgovie, Service forestier et Administration de la chasse et de la pêche (2009): Zäune ausserhalb der Bauzone. Eine Entscheidungshilfe für Landwirte, Jäger, Gemeindebehörden und Förster.
- Protection Suisse des Animaux PSA (2009): Des clôtures sûres pour les animaux de rente et la faune sauvage (ancienne feuille d'information)

Un cordial merci à Monsieur O. Reutimann (Guntalingen ZH) pour les précieuses indications concernant les filets de pacage, les filets de protection, les sangliers.

Editeur et renseignements supplémentaires

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous www.protection-animaux.com/publications